



Carte bleue avec code + cheque volé!!!!

Par **ticha973**, le **18/05/2009** à **19:31**

Bonjour, rnrnrnIl s'agit d'une histoire longue et qui peut paraitre un peu folle! rnrnrnSamedi dernier avec mon fiancé on a été faire des achats au garage pour la voiture. On a remarqué qu'il était débiteur de 400€. Après avoir fait un solde du compte on s'est aperçu qu'il y avait eu un mouvement de 700€. On appelle donc le service client, qui nous annonce qu'il a fait un cheque de 700€, cheque référencé 547.... Il ne fait jamais de cheque, il est à son troisième cheque depuis des années. On vérifie et on constate qu'il s'agit d'un cheque qui vient de son nouveau cheque (neuf). Le cheque a été pris au milieu avec le talon. On se rend donc à la police, on porte plainte et on fait opposition à ce cheque. rnrnLa banque nous appelle pour que l'on vienne récupérer la photocopie du cheque pour le remettre à la police. Le cheque a été fait avec une fausse signature SANS ORDRE! rnrnDeux jours après, je constate que je n'ai pas ma carte bleue, ni pas pièce d'identité. Sortie du bureau tard, je fais opposition le lendemain matin. Ma conseillère m'envoie mon code personnel pour vérifier les mouvements pour mon compte est débiteur. À ma grande surprise, je suis à découvert de 924 €. En regardant avec plus de détail, je vois qu'un cheque d'un montant de 700€ qui a été déposé sur mon compte a été opposé et que j'ai des paiements (internet et physique) et des retraits (guichet + distributeurs). rnrnLe cheque de mon fiancé a été déposé sur mon compte. Les références sont les mêmes... Maintenant, je voudrais savoir quels sont mes droits en terme de dédomagements de la part de la banque en sachant que personne n'avait mon numéro de carte, que le cheque ne se trouvait pas au même endroit, que le cheque était avec une fausse signature et surtout sans ordre, que des retraits au guichet ont été réalisés... rnrnJe ne sais pas quoi faire!!! Est-ce que je peux me retourner vers la banque qui a accepté ce cheque sans ordre ? par rapport aux différents retraits ? rnrnMerci d'avance!

Par **Marion2**, le **18/05/2009** à **19:45**

Bonsoir,rnrnPouvez-vous m'expliquer comment la banque a pu procéder à l'encaissement d'un chèque sans ordre ???rnrnrnCordialement.

Par **Patricia**, le **18/05/2009** à **20:16**

Bonsoir,rnrnEffectivement, sans ordre, il est impossible pour une banque d'encaisser un chèque...rnrnD'autre part, qui a endossé le chèque ???, le bénéficiaire doit obligatoirementrnrnle signer au dos pour le déposer sur son compte.

Par **ticha973**, le **19/05/2009** à **12:14**

Bonne question !rnrnJe ne sais pas...le cheque a été encaissé sans ordre puisque nous avons demandé la photocopie du cheque. Il n'y a aucun nom e la signature n'est pas la bonne!rnrnLe chèque a été déposé sur mon compte le 04/05 et les sommes ont été retirés le 06/05. Il y a eu des rretraits DAB mais la plus grosse somme a été retiré au guichet d'une banque qui n'est pas la mienne.rnrnMerci pour vos reponse!